

Ingénieur par apprentissage



VetAgro Sup



Semestre 8



VetAgro Sup

Formation d'ingénieur sous statut d'apprenti

Les objectifs

VetAgro Sup, Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement, habilité par la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI), prépare les apprentis/es à exercer le métier d'ingénieur dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentaire et du développement territorial.

Pour construire sa formation, l'Institut s'appuie sur la définition du métier d'ingénieur retenue par la CTI :

Le métier de l'ingénieur consiste à poser, étudier et résoudre de manière performante et innovante des problèmes souvent complexes de création, de conception, de réalisation, de mise en œuvre et de contrôle, ayant pour objet des produits, des systèmes ou des services – et éventuellement leur financement et leur commercialisation - au sein d'une organisation compétitive. Il prend en compte les préoccupations de protection de l'homme, de la vie et de l'environnement, et plus généralement du bien-être collectif.

L'activité de l'ingénieur mobilise des ressources humaines et des moyens techniques et financiers. Elle contribue à la création, la compétitivité, et la pérennité des entreprises, dans un cadre international. Elle reçoit une sanction économique et sociale.

Elle s'exerce dans les secteurs publics et privés, dans l'industrie et les services, ainsi que dans l'agriculture. À ces titres, l'ingénieur doit posséder un ensemble de savoirs techniques, économiques, sociaux, environnementaux et humains adaptés à ses missions, reposant sur une solide culture scientifique.

C'est à ce métier multidimensionnel que les élèves ingénieurs sont préparés.

Inscrit dans un contexte marqué par les progrès scientifiques et techniques, l'évolution des besoins des entreprises, la diversification du marché de l'emploi et la demande sociétale, le métier d'ingénieur est en constante évolution et la formation doit s'adapter en conséquence.

Le cursus est conçu pour permettre l'acquisition de qualités générales qui constituent les compétences communes des ingénieurs diplômés :

L'ingénieur diplômé de VetAgro Sup est un INGÉNIEUR AGRONOME opérationnel et polyvalent, proche des réalités du monde professionnel. Il est apte à identifier les problèmes, à établir un diagnostic, à proposer des solutions, à mettre en œuvre des projets et à innover dans une logique d'amélioration continue.

- *Il est capable d'intégrer dans son action les enjeux économiques, sociaux, environnementaux, éthiques et de santé publique, à différentes échelles, jusqu'à leur dimension internationale. Il intervient principalement dans les domaines de la production animale, de la production végétale, de la production agroalimentaire, et du développement territorial.*

- *Doté d'une forte capacité d'adaptation, il exerce en tant que cadre dans des activités de production, de gestion, de commercialisation, de recherche-développement, d'audit, d'études, de conseil, d'animation ou de formation.*

Formation d'ingénieur sous statut d'apprenti

L'organisation du cursus

Le cursus de formation d'ingénieur par apprentissage se déroule sur 3 ans. Basé sur un référentiel détaillé, le cursus vise une acquisition progressive et raisonnée des compétences au cours des 6 semestres qui le composent.

1) L'alternance

Elle comprend des temps en entreprise pour un volume totale de 90 semaines et des temps en centre à VetAgro Sup pour un volume de 66 semaines.

La répartition annuelle école/entreprise sur les 3 ans est la suivante :

- 1^{ère} année : 24 semaines à l'école - 28 semaines en entreprise
- 2^{ème} année : 22 semaines à l'école – 30 semaines en entreprise
- 3^{ème} année : 20 semaines à l'école – 32 semaines en entreprise

L'alternance école/entreprise se fait sur un rythme moyen de 4 semaines/4 semaines, avec des périodes plus longues en entreprise l'été pour les 2 premières années et une période de 6 mois en entreprise en fin de 3^{ème} année correspondant au projet de fin d'étude

2) Contenu des périodes à l'école :

Les enseignements académiques à l'école sont organisés en deux temps :

le Socle Commun (semestres 5 et 6) :

Les apprentis/es acquièrent une base commune de compétences sur laquelle s'appuiera le reste de la formation et qui leur permettront de s'adapter et d'évoluer au cours de leur vie professionnelle. Cette période est également mise à profit par les apprentis/es, avec un soutien méthodologique apporté par l'Institut, pour analyser et prendre du recul sur les activités et les acquis en entreprise.

Tous les apprentis/es suivent le même enseignement organisé en modules relevant de 7 grands champs thématiques ou Unité d'Enseignement (UE) : Systèmes de production agricole / Alimentation, aliments, procédés / Organisation, Institutions et politiques publiques / Economie et gestions agricoles et agroalimentaires / Méthodes et outils de l'ingénieur / Langues vivantes.

Sur ce semestre une Unité d'Entreprise regroupe les modules visant l'acquisition de compétences et postures professionnelles en lien directe avec les activités et missions menées en entreprise.

la période d'approfondissement Professionnel (semestres 7, 8, 9) :

Au cours de cette période, l'apprenti/e suit un cursus individualisé selon le secteur professionnel.

- L'objectif du semestre 7 est l'acquisition de compétences communes en lien avec le fonctionnement de l'entreprise et la posture de cadre au sein de l'entreprise. Les enseignements prennent appui sur les périodes en entreprise de ce semestre.
- Au cours de ce semestre, les apprentis/es adaptent leur parcours par le choix d'une dominante parmi 4 proposées : Agronomie, productions végétales / Zootechnie, systèmes d'élevages / Produits alimentaires de terroir : tradition et innovation Produire durablement sur les territoires

Le semestre 8 est un semestre d'ouverture. L'objectif est de permettre aux apprentis/es de s'ouvrir sur de nouvelles thématiques, techniques, outils... Un choix de modules est offert permettant de suivre le cursus le plus adapté au besoin.

Le semestre 9 vise l'acquisition de capacités renforcées dans le secteur professionnel. Des options sont proposées au choix des apprentis en lien avec les grandes thématiques du cursus.

Formation d'ingénieur sous statut d'apprenti

Compétences visées durant le semestre 8

		Objectifs d'apprentissage
Unité d'enseignement	Série 1 Ouverture internationale	Renforcer l'ouverture, la capacité à travailler en contexte international, la capacité à se situer et à situer son action dans des enjeux internationaux.
	Série 3 Outils de l'ingénieur	Aptitude à travailler en équipe et développement des fonctions managériales
	Série 4 Thématiques travaillées en mode gestion de projet	Mettre en œuvre la compétence gestion de projet à travers des thématiques variées.
	Sensibilisation à la fonction managériale de l'ingénieur agronome	Découvrir différents aspects de la fonction managériale de l'ingénieur agronome.
	Langues vivantes	Favoriser la mobilité internationale par la maîtrise des langues étrangères
	Unité entreprise	Développer les compétences et les postures professionnelles : <ul style="list-style-type: none"> • Capacité à manager une équipe • Capacité à répondre aux missions fixées en contexte international

Formation d'ingénieur sous statut d'apprenti

Semestre 8 - Organisation

Objectifs

Le contenu et l'organisation de ce semestre visent :

- à approfondir des sujets abordés lors des trois premiers semestres et qui ne seront pas repris en option,
- à aborder des thèmes pas (ou peu) pris en compte lors des trois premiers semestres et les options et pouvant être utiles aux apprentis dans leur métier futur,
- à acquérir et/ou approfondir des connaissances et des méthodes qui seront utilisées dans l'enseignement des semestres 9 et 10,
- à mettre en œuvre des méthodes pédagogiques diversifiées et innovantes, orientées vers l'action et la professionnalisation,
- à faciliter et renforcer l'ouverture internationale des apprentis,
- à accueillir des étudiants extérieurs.

Le semestre 8 constitue une entité. Il permet un choix de cursus raisonné pour l'apprenti. Il ne constitue pas une partie de l'option, des apprentis extérieurs peuvent suivre le semestre 9 dans l'Institut sans y avoir suivi le semestre 8.

C'est le moment privilégié pour une expérience de longue durée à l'étranger, sous forme de période en entreprise à l'international.

Contenu et organisation

Le semestre comporte 3 séries de modules :

- Série 1 Ouverture internationale (34 h sur 2 semaines)
- Série 3 Outils de l'ingénieur (Aptitude à travailler en équipe et développement des fonctions managériales) (51 h sur 3s)
- Série 4 Thématiques travaillées en mode projet (85 h sur 6 semaines)

Le semestre comporte également des modules de tronc commun

- Sensibilisation à la fonction managériale de l'ingénieur agronome : 16 h réparties sur 6 lundi matin
- Anglais : 33 h

Choix de cursus

Chaque apprenti propose un choix en classant les modules de chaque série. Il peut discuter de ce choix avec son tuteur enseignant et/ou son maître d'apprentissage.

La répartition des apprentis entre les modules d'une série est faite sur la base du nombre de places possibles dans chaque module et du classement fait par les apprentis. Des conditions particulières d'accès peuvent cependant être fixées pour certains modules.

Evaluation

Chaque module donne lieu à évaluation et à attribution de crédits dans le système ECTS.

Semestre 8		Vol horaire	Coefficient module	ECTS
Unités d'Enseignement	Modules			
Série 1 : Ouverture internationale		34	100%	5
Série 3 : Outils de l'ingénieur	Aptitude à travailler en équipe et développement des fonctions managériales	51	100%	7
Série 4 : Gestion de projet		85	100%	11
Formation de manager		16	100%	2
Langues vivantes	LV1	33	100%	5
Unité entreprise	Période à l'international	4	50%	15
	Missions en entreprise	4	50%	
Total		227		30

Formation d'ingénieur sous statut d'apprenti

Semestre 8 - Liste des modules 2016/2017

		Module
Unité d'enseignement	Série 1	Agronomie et Zootechnie hors zones tempérées
		Accompagner les démarches de management stratégique pour l'amélioration continue de la performance globale de l'EA
		30/01/2017 10/02/2017 ALTER-PATH : Mondialisation et voies alternatives de développement agricole et rural dans les pays en développement par le biais du commerce équitable, de la transformation des produits agricoles locaux, la labellisation et les circuits de distribution
		Europe and Rural Development
	Série 3	13/03/2017 31/03/2017 Aptitude à travailler en équipe et développement des fonctions managériales
	Série 4	Du diagnostic au projet de développement éco-territorial
		3/04/2017 31/05/2017 Du conventionnel à l'agriculture biologique : étudier des projets de conversion des exploitations agricoles
		Gestion des systèmes herbagers
		Gestion de projet : innovation alimentaire et création d'entreprise
		Sensibilisation à la fonction managériale de l'ingénieur Agronome
	Langues	Anglais et Immersion linguistique
	Unité d'entreprise	Période à l'international
Missions en entreprise		